

Vu d'Italie. Migrants : le ras-le-bol des policiers italiens contre leurs homologues français

LA REPUBBLICA - ROME

Publié le 19/07/2019 - 13:50



Six associations françaises ont dénoncé des pratiques de “privation illégale de liberté” vis-à-vis des migrants arrivant à Menton de la ville frontalière italienne de Vintimille. Le journal *La Repubblica* s’est rendu sur la Côte d’Azur, où les deux polices se renvoient les migrants. Même lorsqu’ils sont mineurs.

RÉSERVÉ AUX ABONNÉS

Les deux conteneurs en aluminium [des préfabriqués type Algeco, voir ci-dessous], dont la peinture jaune se craquelle sous le soleil, sont installés juste à côté du poste de police français, à deux pas de la frontière de Vintimille [ville située à 12 kilomètres de Menton]. Trois mètres sur cinq, une minuscule fenêtre, pas de lit ni de meubles à l’intérieur, mis à part une paire de vieilles chaises en plastique. Depuis le début de l’année, des milliers de migrants ont été détenus illégalement dans un endroit de ce genre avant d’être renvoyés en Italie. Des milliers d’êtres humains qui ont été arrêtés par la police des frontières française,

et traités au mépris de la loi et de l'humanité. Ils n'ont pu voir aucun médecin, avocat ou interprète. Personne. *"Ils viennent d'Italie, ils doivent retourner en Italie."*

Mais comme les policiers italiens du poste du pont San Luigi, à quelques centaines de mètres plus à l'est, ne prennent pas en charge les personnes refoulées entre 19 heures et 9 heures du matin, les "clandestins" arrêtés le soir dans la région sont enfermés. Pas au centre de rétention de Nice, non. Ils sont emprisonnés de force, illégalement, dans ces conteneurs. Des hommes et des femmes, des enfants de quelques mois. Et gare à ceux qui voudraient se rebeller.

La police falsifie les documents pour pouvoir repousser les mineurs

Peu importe que la France aurait dû assister et héberger, parmi eux, quasiment un millier de mineurs – c'est la loi qui le dit [les mineurs non accompagnés ne peuvent pas être repoussés à la frontière] : eux aussi, les policiers les ont renvoyés le lendemain matin de leur arrivée, peut-être même après avoir déchiré sous leurs yeux leurs papiers d'identité et falsifié les données inscrites sur leur "Refus d'entrée", le document qu'on leur remet avant de les expulser [des cas de falsification de papiers par la police française pour pouvoir repousser les migrants en les faisant passer pour majeurs ont été dénoncés par plusieurs ONG].

Amnesty International France, Anafé, La Cimade, Médecins du monde, Médecins sans frontières, le Secours catholique-Caritas France. Six associations françaises. Plus deux associations d'avocats engagés pour la défense des droits humains. Toutes ont signé un document qui va à l'appui des 13 signalements déposés auprès du procureur de Nice et à Felipe Gonzáles Morales, rapporteur spécial des Nations unies, concernant la "privation illégale de liberté" de migrants enfermés dans les conteneurs jaunes. Mais il suffit de passer quelques heures sur le pont qui enjambe le Saint-Louis [entre Menon et Vintimille], dans le no man's land qui sépare les deux postes de police, pour recueillir d'autres témoignages terrifiants de personnes refoulées. Ou pour entendre la version des policiers italiens, qui, dans un ballet surréaliste, renvoient à leurs collègues hexagonaux les mineurs qui n'auraient pas dû être expulsés, et qui confient :

“ Les Français nous regardent de haut en bas, ils se comportent comme s'ils avaient tous les droits.”

8 000 personnes repoussées depuis le début de l'année

"La nuit du 27 mai, ils m'ont enfermé dans cette prison pendant plus de dix heures, avec beaucoup d'adultes", raconte Alpha, un garçon nigérian de 17 ans. *"Je leur ai dit que j'étais mineur, ils n'en avaient rien à faire : 'Tais-toi, ou tu vas aggraver ton cas.' On ne pouvait pas*

utiliser les toilettes. C'était horrible." Ce sont les responsables de deux associations italiennes, We World et Iris, qui ont déposé les signalements avec Anafé et Oxfam, qui racontent son histoire et celle de beaucoup d'autres. *"Ce sont des personnes maltraitées à qui on refuse la visite d'un médecin, à qui on impose de vivre dans la promiscuité et dont on falsifie les papiers."* Avant-hier soir [le 15 juillet], dans un des conteneurs, il y avait même une famille érythréenne : le père, la mère et un enfant de 4 mois qui a pleuré toute la nuit. Il n'a pu avoir un peu de lait en poudre qu'hier matin, dans le camp de la Croix-Rouge de Vintimille.

Jacopo Colomba travaille à la frontière pour We World, une des associations en première ligne dans la défense des droits humains. *"Pendant la semaine, il y a chaque jour 40 à 50 personnes à qui on remet un Refus d'entrée et qui sont renvoyées vers la police italienne. Le week-end, il y en a au moins 50 à 70."* Soit près de 8 000 depuis le début de l'année. *"Une bonne partie d'entre eux passe la nuit dans les conteneurs."* Les mineurs ? *"En moyenne, ils représentent 10 % des migrants. Peut-être plus."* Un millier de mineurs. La police italienne en renvoie une partie aux forces de l'ordre françaises, comme le prévoit la loi.

"Les Français, c'est comme s'ils se croyaient plus fort que nous"

C'était le cas hier après-midi [16 juillet]. Un garçon d'origine yéménite et un autre bengali, *"parce que maintenant, les migrants passent par la route des Balkans. Même les Nord-Africains : ils entrent en Turquie avec un visa, puis ils remontent l'Europe. Une route longue, mais moins risquée"*, explique Colomba. Deux agents de la police aux frontières italienne les accompagnent vers le poste des Français. Ils pénètrent tous les quatre dans les bureaux ; les policiers en ressortent quelques minutes plus tard. Seuls. *"On les a laissés aux Français, qui n'avaient pas l'air tout à fait d'accord : les mineurs avaient été identifiés en Italie il y a quelques mois, mais nos collègues français s'étaient 'trompés' en remplissant leurs fiches. Les empreintes, elles, ne mentent pas. Et ils sont bien obligés de s'y tenir."*

Quelle absurdité, toutes ces allées et venues. Nous parlons de deux jeunes de 16 ans. *"Les Français, c'est comme s'ils se croyaient plus forts que nous, explique l'agent. Mais vous savez que si nous acceptons ces deux jeunes, nous sommes hors la loi ?"*

Lundi, Gérald Darmanin, le ministre français de l'Action et des Comptes publics, se trouvait dans la région, à Cannes, où il a plaidé la cause de la lutte contre la contrefaçon des produits de marque : sacs à main, montres et vêtements. Il a demandé le renforcement de la collaboration avec les autorités étrangères, en particulier italiennes. Tous se sont mis d'accord. S'il s'agit de biens, et non d'êtres humains, alors pas de problème.

Massimo Calandri